

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

11. Position CM et décision CG sur la motion PVN (B. Kraus) « Un abonnement aux brochures "easyvote" pour nos jeunes » (C. Frioud Auchlin)

La motion propose à la Commune de souscrire un abonnement aux brochures éditées par "easyvote" pour les jeunes neuvevillois âgés de 18 à 25 ans et disposant du droit de vote.

Plusieurs types d'abonnements se présentent. L'offre la plus complète inclut 4 expéditions par année et par personne. L'envoi direct au groupe cible est assuré par "easyvote" pour un coût de CHF 8.30/année/personne. La charge financière annuelle pourrait représenter plus ou moins CHF 2'500.- par année (291 personnes à l'heure actuelle). Elle serait inscrite au budget de fonctionnement dès l'année 2022.

Nous saisissons cette occasion pour parler de l'existence d'une application gérée par "easyvote" sous le nom de "voteno" et qui donne toutes les informations utiles à ses utilisateurs.

Une autre application nommée "VoteInfo" est aussi disponible. Elle est gérée par la chancellerie fédérale et s'adresse à l'ensemble de la population.

Le Conseil municipal propose au Conseil général d'accepter cette motion.

CONSEIL MUNICIPAL